



Nom ..... Prénom ..... Sexe ..... Age (au jour du départ) .....  
*name / apellido first name / nombre*

Né(e) le ..... Nationalité ..... Frères & soeurs .....  
*date of birth brothers & sisters*

Nom & profession des parents .....  
*parents*

Adresse .....  
 ..... Tel. domicile ..... Tel. travail .....

Adresse mail. Merci de l'écrire très soigneusement

Les informations vous seront envoyées par mail à l'adresse que vous indiquez. Veillez à ce qu'un message provenant de [info@prolingua.fr](mailto:info@prolingua.fr) soit considéré comme désirable. Nous vous invitons à mettre cette adresse dans votre liste de contacts.

Classe ..... 1° langue ..... 2° langue ..... niveau (dans la langue du pays visité) .....

Caractère  
 Personality / Persönlichkeit  
 Personalidad

timide  shy / schüchtern    mûr  mature / reif    adaptable / passt sich gut an

indépendant  unabhängig    fumeur  smoking    non-fumeur  non-smoking

Loisirs & sports favoris .....  
*Hobbies & sports*

Indications médicales (allergie importante, énurésie...) .....  
*Medizinische Anzeigen*

Souhait particulier, ou indication pouvant aider au choix du groupe ou de la famille.....

Autorisation de sortie le soir (sans les moniteurs) dans le cadre d'un séjour en famille  
 Parents' permission to go out in the evening / Erlaubnis abends auszugehen  
 Permiso de salida de noche sin adultos

non  oui  jusqu'à ..... h la limite est 22h  
 no  yes  until / bis / hasta

Séjour choisi

Pays  Dates

Durée

Formule choisie

*Famille, Résidence, Langue & Sport, immersion totale...*

Séjour en famille, et pour un jeune de 14 ans ou plus :  
 Etre le seul francophone dans la famille  Etre avec un autre francophone dans la famille

N° de la carte d'identité ou du passeport de l'inscrit nécessaire à l'émission d'un billet d'avion

\_\_\_\_\_ Demande de pré/post acheminement \_\_\_\_\_

Ville de départ demandée

Date de réception de cette demande à PRO LINGUA

Numéro d'adhérent

cadre réservé à PRO LINGUA

Précisions concernant la rubrique «Autorisation de sortie, le soir»

Cette rubrique n'a trait qu'aux séjours de groupe en famille; elle ne concerne donc pas les programmes en résidence ou en collège, dans lesquels les participants ne sortent pas seuls le soir.

La question posée est la suivante : en dehors des sorties organisées, prévues au programme, le jeune aura-t-il le droit de sortir le soir, après 19h, seul ou avec des camarades et sans la présence de moniteurs ou d'autres adultes?

Pour les jeunes de moins de 15 ans, nous demandons aux parents de ne pas accorder cette autorisation.

Pour les jeunes de plus de 15 ans, les autorisations données pour un séjour de vacances ne devraient pas différer de ce qu'elles sont dans la vie courante.

Les participants à qui l'autorisation a été accordée doivent savoir qu'il y a des limitations, quel que soit leur âge :

- 1) Ils ne doivent pas sortir tous les soirs (cela ne serait pas correct vis-à-vis de leur famille-hôte)
- 2) Ils doivent toujours être de retour avant 22h (ou plus tôt, si la famille-hôte ou les organisateurs)

S'agit-il d'un premier séjour linguistique ? oui  non

Indiquer, le cas échéant, les séjours déjà effectués. Si c'était avec PRO LINGUA, indiquer le lieu

Période ..... Lieu .....

Période ..... Lieu .....

Avez-vous une Assurance couvrant la Responsabilité Civile? Si oui, laquelle (nom & adresse)

.....

N° Sec. Sociale ..... Assurance scolaire .....

Bénéficiez-vous d'une mutuelle complémentaire? Si oui, laquelle .....

.....

**Engagement**

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires, des conditions de vente (qui figurent dans la brochure ainsi que sur le site de PRO LINGUA) et des conditions tarifaires et je déclare les accepter.

Je certifie que l'enfant est en bonne santé et apte à participer à un séjour linguistique comme aux différentes activités proposées.

J'autorise, en cas d'urgence, PRO LINGUA ou ses représentants à faire pratiquer toute opération chirurgicale ou tout acte médical nécessaires à la santé de l'enfant.

J'autorise, le cas échéant, PRO LINGUA à reproduire dans ses documents d'information des photos ou des vidéos prises durant le séjour et sur lesquelles apparaît mon enfant.

Si l'inscription ne transite pas par une collectivité (C.E. ou service social) je verse à PRO LINGUA un acompte de 350 Euros minimum

L'acompte est réglé par chèque  dont le montant en ligne  sera déduit du

Date.....

Le représentant légal PRO LINGUA

.....

Option garantie-annulation (3% du prix) oui  non

- Joindre une Fiche sanitaire de liaison.

- One to One, Two to One, Just Talking : remplir le bulletin spécifique.

- USA & Australie : remplir le bulletin spécifique et joindre la copie du passeport.

Ces documents sont disponibles sur le site [www.prolingua.fr](http://www.prolingua.fr), rubrique Fiches d'inscription.

Si votre demande est faite directement auprès de PRO LINGUA,

Si l'inscription transite par une collectivité (C.E. service social...) : cachet du C.E. ou du service concerné.

**PRO LINGUA**